Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 16 AU 22 FÉVRIER 2019

le courier du sud

Meilleurs employeurs au Canada: la Rive-Sud fait bonne figure

Philippe Lanoix-Meunier
planoix-meunier@gravitemedia.com (mailto:planoix-meunier@gravitemedia.com)

Le lundi 4 février 2019, 14h40

Six entreprises de la Rive-Sud se sont illustrées dans le palmarès des 300 meilleurs employeurs au Canada récemment dévoilé par le prestigieux magazine *Forbes*. Deux d'entre elles, Pratt & Whitney Canada et le Réseau de transport de Longueuil (RTL), se sont même hissées dans le top 10.

«Le RTL est extrêmement flatté de se classer à ce prestigieux palmarès, a souligné le président du C.A. et maire de Saint-Lambert Pierre Brodeur. Les efforts déployés par notre entreprise afin d'offrir un environnement et des conditions de travail remarquables à nos employés, grâce à l'appui des municipalités du territoire et au financement gouvernemental, sont ainsi récompensés.»

Pratt & Whitney Canada se classe 4e meilleur employeur au pays.

Crédit photo : Archives - Le Courrier du Sud

Au Québec, le RTL occupe le 5e rang des meilleurs employeurs et la première société de transport à y apparaître.

La coopérative Agropur a également souligné sa 90e position canadienne sur son site internet.

«Au cours des dernières années, Agropur s'est dotée d'une stratégie de gestion dont un des piliers est le capital humain. Notre coopérative a réussi à créer un environnement de travail dynamique axé sur l'excellence, mais qui tient compte des besoins de ses employés. La définition de nos cinq valeurs a également été un véritable levier de mobilisation et d'engagement de tous les employés envers la mission et le développement de l'organisation.»

Le classement est défini par le niveau de satisfaction des employés à travers le pays. Plus de 1500 organisations, privées comme publiques, ont été sondées à travers le Canada.

Classement des entreprises de la Rive-Sud

4e (1re au Québec) – Pratt & Whitney Canada, arr. du Vieux-Longueuil

10e (5e au Québec) – RTL, Longueuil

32e (10e au Québec) – Commission scolaire des Patriotes, Saint-Bruno-de-Montarville

76e (20e au Québec) – Groupe Jean Coutu, Varennes

90e (24e au Québec) – Agropur, arr. de Saint-Hubert

271e (59e au Québec) – Groupe Robert, Boucherville

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
Le Contrecourant.com
Calixa-Lavallée - Contrecœur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères

Commission scolaire des Patriotes

Modification au calendrier scolaire 2018-2019 en raison du congé tempête du 13 février

Suite à la fermeture de ses établissements le 13 février 2019 en raison des mauvaises conditions climatiques, la Commission scolaire des Patriotes a apporté la modification suivante à son calendrier scolaire 2018-2019 :

Journée pédagogique du 23 avril annulée

- Pour les élèves du primaire et du secondaire, cette journée de congé du 13 février sera reprise le mardi 23 avril 2019, qui devait être une journée pédagogique.
- Pour les élèves des centres de formation professionnelle et des adultes, cette journée de congé du 13 février ne sera pas reprise.

La maternelle 4 ans : le ministre Roberge est déterminé

Saïd Mahrady
smahrady@journaldechambly.com
(mailto:smahrady@journaldechambly.com)

Le vendredi 15 février 2019, 12h00

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a la ferme intention d'instaurer, au plus tard le 1er novembre 2020, une loi qui « transformera » les commissions scolaires. Avant d'y arriver, il a déposé le jeudi 14 février le projet de loi pour mettre en œuvre la maternelle quatre ans.

Lors de la dernière campagne électorale, la Coalition avenir Québec a promis « la prématernelle quatre ans, universelle, gratuite et non obligatoire » et « l'abolition des commissions scolaires ». Qui aura donc la responsabilité de gérer la mise en place de la prématernelle alors que la CAQ entend éliminer les commissions scolaires? a demandé le Journal au ministre Roberge lors d'une entrevue téléphonique tenue le mardi 12 février.

« On va d'abord déposer un projet de loi pour transformer les commissions scolaires, répond le ministre. Il ne s'agit pas d'une élimination ou d'une abolition pure et simple. On a besoin d'une administration régionale. Donc, les CS seront transformées en termes de services aux écoles. Il faut prendre le temps de rédiger le projet de loi, de le déposer, de l'étudier. Il faut que ce soit prêt le 1er novembre 2020; c'est l'échéance absolue. C'est certain que ce sera le cas. » Il ajoute que ce sont « les centres de services aux écoles qui auront le même territoire que les CS. Il n'y aura pas de redécoupage ».

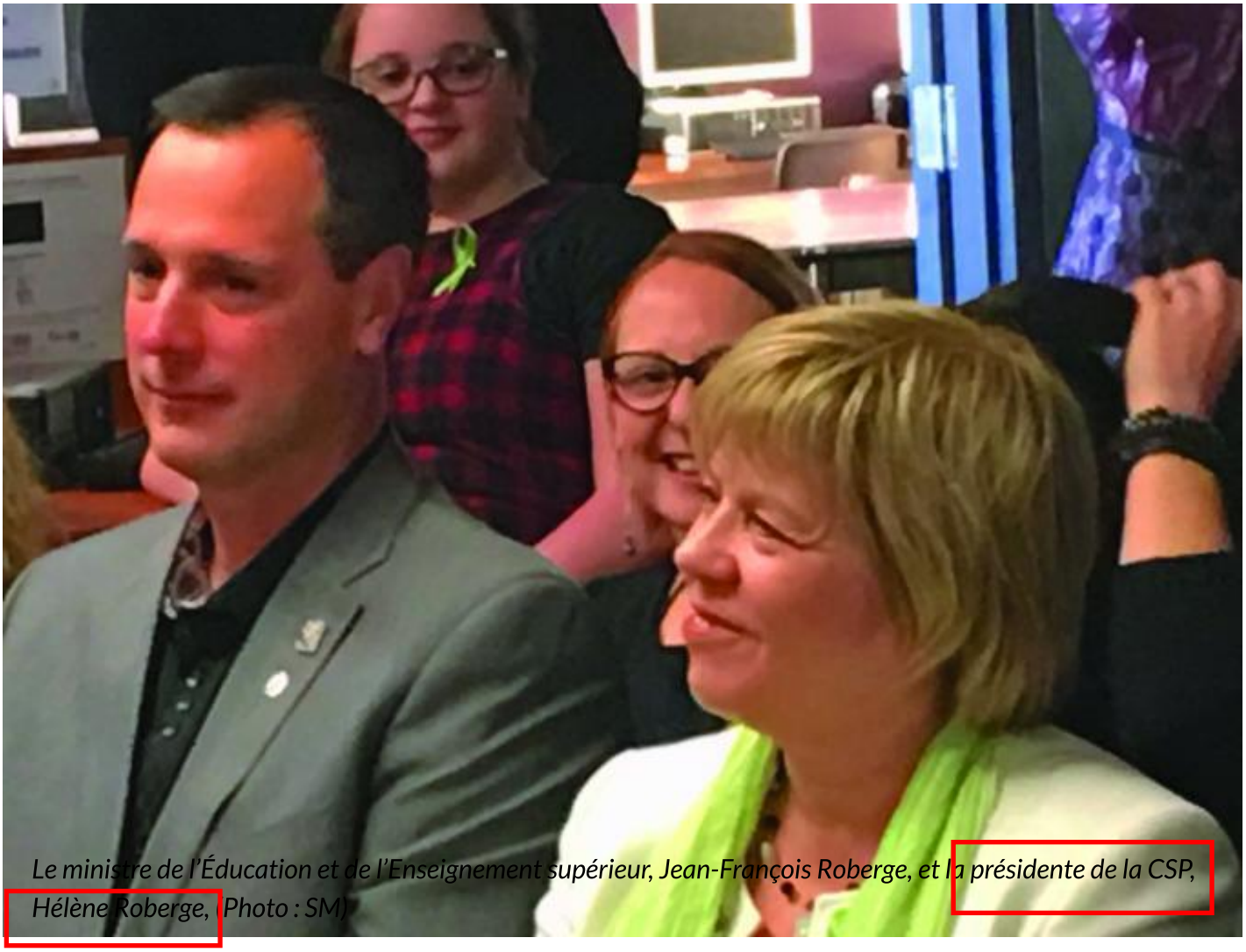

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, et la présidente de la CSP, Hélène Roberge, (Photo : SM)

> **« Prendre les mesures nécessaires immédiatement pour inclure cette priorité à vos projets, incluant ceux en chantier ou à l'étape des plans et devis. » – Le ministre Jean-François Roberge**

M. Roberge précise en outre que la gestion de la mise en place de la maternelle quatre ans sera « au premier chef par les directions d'écoles et tous les employés ».

Des mesures immédiates

Le ministre a acheminé deux lettres aux CS dans lesquelles il leur demande de « prendre les mesures nécessaires immédiatement pour inclure cette priorité à vos projets, incluant ceux en chantier ou à l'étape des plans et devis ». Et si les CS ont besoin de fonds en la matière,

leurs demandes seront traitées en priorité, peut-on lire dans le document que le bureau du député de Chambly a transmis au Journal.

Une semaine plus tard, dans une autre lettre datée du 28 janvier, le ministre dit que le gouvernement veut déployer la maternelle 4 ans à temps plein dès l'année prochaine. Le document fait état, par ailleurs, d'un sondage demandé par le ministère aux CS. Les réponses à cet exercice « serviront à déterminer le nombre de classes autorisées pour la prochaine année scolaire ». L'universalité est inscrite dans un horizon de cinq ans et vise à maintenir intactes les « 394 classes déjà en place et sur l'ajout de nouvelles en 2019-2020 ». Un soutien sera offert si la CS a de la « difficulté à maintenir ou à bonifier son offre de service actuelle ».

« On peut décoder qu'il est pressé d'ouvrir des maternelles, observe la présidente de la CSP, Hélène Roberge. On est prêts à collaborer, mais on veut s'assurer d'avoir des indications claires sur le nombre de locaux qui seront disponibles ».

La présidente mentionne avoir transmis au ministère l'existence de douze locaux pour l'année prochaine. « Cependant, poursuit-elle, on est en période d'inscription et il y a aussi les classes spécialisées ayant des besoins particuliers. »

Le ministre répond que des fonds seront alloués aux CS, au besoin, partout au Québec, mais la décision finale revient au gouvernement. Il reconnaît l'enjeu de la pénurie d'enseignants, « mais ce n'est pas pareil partout. (…) Des postes difficiles à combler, mais on va y arriver graduellement ».

M. Roberge indique qu'il n'est pas en mesure de chiffrer le nombre de places à combler sur le territoire de la CSP, compte tenu que l'offre reste facultative.

Quant à la rencontre que la CSP souhaite avoir avec le ministre, celui-ci dit ne pas fermer la porte.

Une rencontre qui pourrait servir puisque Mme Roberge entend détailler auprès du ministre l'importance du projet La Ribambelle, destiné aux enfants de 4 à 7 ans. Créée en 2009, La Ribambelle a reçu le Prix d'excellence de l'Institut de l'administration publique du Québec.

« C'est une richesse d'avoir les CPE qui s'occupent très bien des enfants de quatre ans avec le projet, car on assure la transition entre les CPE et les écoles. Ce genre de projet, plaide Mme Roberge, ne demande qu'à être bonifié et répandu à travers le Québec. C'est une solution qui

répond aux préoccupations du ministre et on les partage pour s’assurer qu’on fasse un suivi des enfants de quatre ans à moindre coût et sans bousculer toutes les écoles du Québec qui manquent d’espace et de personnel. C’est une solution que j’ai hâte de présenter au ministre. »

Journées de la persévérance scolaire soulignées à *Varennes*

Le conseil municipal de Varennes a souligné les efforts d'élèves varennois pour leur persévérance scolaire. Ces derniers ont été désignés par leur école respective pour s'être démarqués depuis le début de l'année.

« Les élus municipaux se font un devoir chaque année d'inciter les jeunes à la persévérance scolaire et de collaborer avec leurs écoles. Chaque jeune a besoin d'encouragement au quotidien. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous, même celle du conseil municipal et de la Ville », a déclaré le maire de Varennes, Martin Damphousse.

Les Journées de la persévérance scolaire ont pour but de mobiliser et d'activer la communauté autour des jeunes pour leur parler d'efforts, de persévérance, des risques du décrochage scolaire et des avantages d'un diplôme.

« Félicitations aux élèves persévérants et merci aux professeurs ainsi qu'aux directions d'écoles qui s'unissent pour valoriser nos jeunes en les aidant à conserver le cap sur la réussite scolaire », a déclaré le conseiller municipal, Gaétan Marcil, qui est également commissaire scolaire à la Commission scolaire des Patriotes.

Où seront ouvertes les nouvelles maternelles 4 ans?

LE JOURNAL DE QUÉBEC

AGENCE QMI
Dimanche, 17 février 2019 11:10
MISE À JOUR Dimanche, 17 février 2019 11:10

Le gouvernement Legault maintient son intention d'aller de l'avant avec l'implantation des maternelles 4 ans et annoncera la création de centaines de classes, a appris *TVA Nouvelles*.

- **À LIRE AUSSI: Front commun contre les maternelles 4 ans**

Dès lundi, les commissions scolaires concernées seront informées de ce qui se retrouve dans le premier plan de mise en œuvre du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. *La Joute* a mis la main sur les détails de ce projet en exclusivité.

En vertu de ce plan, 250 nouvelles classes de maternelle 4 ans seront ajoutées pour l'année scolaire 2019-2020, ce qui en portera le nombre à 644 au total pour la province.

Ces dernières, qui devront accueillir un minimum de six élèves vivant en milieu défavorisé, compteront également sur la présence d'une ressource spécialisée à mi-temps dans la classe, «en appui au personnel enseignant», stipule le projet. Il pourrait ainsi s'agir d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée ou en service de garde, par exemple.

Ajouts en région

Parmi les faits saillants, on compte plusieurs nouvelles classes prévues en région.

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy, à Trois-Rivières, trône au sommet de la liste, avec ses 18 classes additionnelles qui porteraient son nombre total de classes de maternelle 4 ans à 26. Ce sont également 18 classes qui s'ajouteraient à la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, pour un total de 24. Les commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de l'Énergie ne seraient pas en reste, avec l'ajout respectivement de 15 et 11 classes pour la prochaine année scolaire.

Commissions scolaires anglophones

L'île de Montréal aussi verrait son nombre de classes de maternelle 4 ans augmenter considérablement. Fait à noter: ce serait surtout les commissions scolaires anglophones qui profiteraient de ces ajouts.

Ainsi, Lester-B.-Pearson et English Montreal hériteraient de 19 et 13 nouvelles classes. En comparaison, il est prévu que la Commission scolaire de Montréal en ait quatre pour la prochaine année. Cette dernière demeure néanmoins celle qui compte le plus grand nombre de classes de maternelle 4 ans au Québec, toutes catégories confondues.

Peu de mouvement sur la Rive-Sud et la Rive-Nord de Montréal. Il est prévu que les commissions scolaires de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des Patriotes et Marie-Victorin ouvrent une maternelle 4 ans supplémentaire chacune. Rien

de plus n’est prévu pour la Commission scolaire de Laval, qui voit son nombre de six classes inchangé.

Opposition

Le ministre Roberge a eu fort à faire, cette semaine, pour défendre ce projet crucial pour son chef, François Legault, après un dépôt qui a provoqué une véritable levée de boucliers.

La CAQ veut offrir à tous les petits Québécois âgés de 4 ans la possibilité de fréquenter l’école à compter de l’année scolaire 2023-2024. Ce faisant, elle dit chercher à faire un dépistage précoce des problèmes chez les élèves et vouloir mieux encadrer les enfants en difficulté.

Les partis d’opposition se sont levés pour dénoncer une obsession de la part des troupes de François Legault. La Fédération des commissions scolaires a pour sa part indiqué que cette décision imposait des défis majeurs au réseau scolaire tant en termes d’espaces que de main-d’œuvre, dont la pénurie est décriée régulièrement.

Par ailleurs, un sondage Léger commandé par l’Association québécoise des centres de la petite enfance indiquait la semaine dernière qu’une majorité de parents n’appuient pas l’implantation des maternelles 4 ans pour tous.

16 commentaires Trier par **Les plus anciens**

Ce fil est fermé

Lise Daniel

Oh... que ces chiffres sont beaux sur papier.. Maintenant, , Legault et Roberge ils ne vous restent plus qu'à les appliquer dans la réalité des choses. (manque espace, , main-d'oeuvre et les coûts) L'entêtement de Legault pourrait coûter très très cher aux contribuables et tout ça juste pour une question de politique de vouloir respecter sa promesse électorale irréaliste et inutile pour laquelle il avait dit qu'il démissionnerait si cette promesse n'était pas respecter.

J’aime · 20 · 2 j

Jacques Roy

La plupart des promesses de Legault ne pourront être réalisée.(Maternelles 4ans,régime des armes à feu,immigration,laïcité,récréatios 20min.,).Mal préparé M.Legault.

J’aime · 7 · 2 j

Eudore Boulanger

vous avez raison il est incapable de travailler avec l'opposition il devrait montrer plus d'ouverture pour apporter des correctifs qui sont suggérés car beaucoup de difficultés qu'il ne faut pas ignorer. Manque de prof. manque de locaux manque de spécialistes ect... et aussi combien le coût pour les parents. Après l'école service de

spécialistes soit... et aussi combien le coût pour les parents. Après l'école service de garde, les dîners, le transport,vacances d'été, les journées pédagogiques 261 jours en garderies et seulement 182 jours d'école alors qui va avoir la facture à payer.

J'aime · 7 · 1 j

François Bélanger

Avez-vous lu l'article ou bien réagissez-vous émotivement ! Les classes qui ouvriront ont été planifiées avec les commissions scoalires et auront le personnel nécessaire. Les gens ont voté pour ça. Les maternelles 4 ans marchent avec succès ailleurs. Les parents auront le choix, ce n,est pas une obligation. 22 ans de CPE n'ont pas réussi à faire baisser le décrochage scolaire ou les troubles d'apprentissage qui sont en augmentation constante.

J'aime · 2 · 1 j

Voir 3 autres réponses de ce fil

Missaudrey Delavoye

Je sais pas où il croit trouver miraculeusement des classes dans les écoles déjà à surcapacité et des professeurs... mon fils de 5 ieme année a pas de professeur d'anglais depuis trois semaines faute d'effectif (commission scolaire des patriotes école au 4 vents)

J'aime · 4 · 2 j

Denis McKinnon

Lachez pas, ne pliez pas devant les lobbys. Les structures réagissent toujours très mal au changement.

J'aime · 15 · 1 j

Robert Lesage

Beaucoup de gens font des raccourcis intellectuels pour dénigrer la mesure. Le manque de locaux ne l'est pas dans toutes les régions. Certaines écoles doivent avoir des classes à division multiples (ex: élèves de 5e et 6e dans le même local) pas par manque de locaux, mais manque d'élèves. La situation de Montréal et les régions est très différente. On veut également opposer maternelle 4 ans et CPE. C'est que bien des petits villages n'ont pas de CPE.

J'aime · 11 · 1 j

Robert Lesage

« Les commissions scolaires nous ont indiqué combien de classes elles souhaitaient ajouter de prématernelles 4 ans en tenant compte de la disponibilité des classes, mais aussi des enseignants et des professionnels pour donner un service de grande qualité » dixit le Ministre Roberge. Je crois que les commissions scolaires qui veulent mettre des bâtons dans les roues vont se tirer dans le pied et rester sur le quai de la gare. Ce sera vraiment le gouvernement des régions, ce gouvernement de la CAQ

Où seront ouvertes les nouvelles maternelles 4 ans?

TVA Nouvelles

| Publié le 17 février 2019 à 09:25 - Mis à jour le 17 février 2019 à 09:49

Le gouvernement Legault garde le cap, dans le dossier des maternelles 4 ans, et ouvre ses cartons pour montrer qu'il est bien préparé.

Dès lundi, les commissions scolaires concernées seront informées de ce qui se retrouve dans le premier plan de mise en oeuvre du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge. «La Joute» a mis la main sur les détails de ce projet en exclusivité.

À LIRE ÉGALEMENT

Maternelle 4 ans: le projet de loi déposé, de «l'aveuglement idéologique» selon l'opposition

Ainsi, 250 nouvelles classes de maternelle 4 ans seraient ajoutées pour l'année scolaire 2019-2020, ce qui en porterait le nombre à 644 au total pour la province.

Ces dernières, comportant un minimum de six élèves vivant en milieu défavorisé, devront également offrir la présence d'une ressource spécialisée à mi-temps dans la classe, «en appui au personnel enseignant», stipule le projet. Il pourrait ainsi s'agir d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée ou en service de garde, par exemple.

Ajouts en région

Parmi les faits saillants, on compte plusieurs nouvelles classes prévues en région.

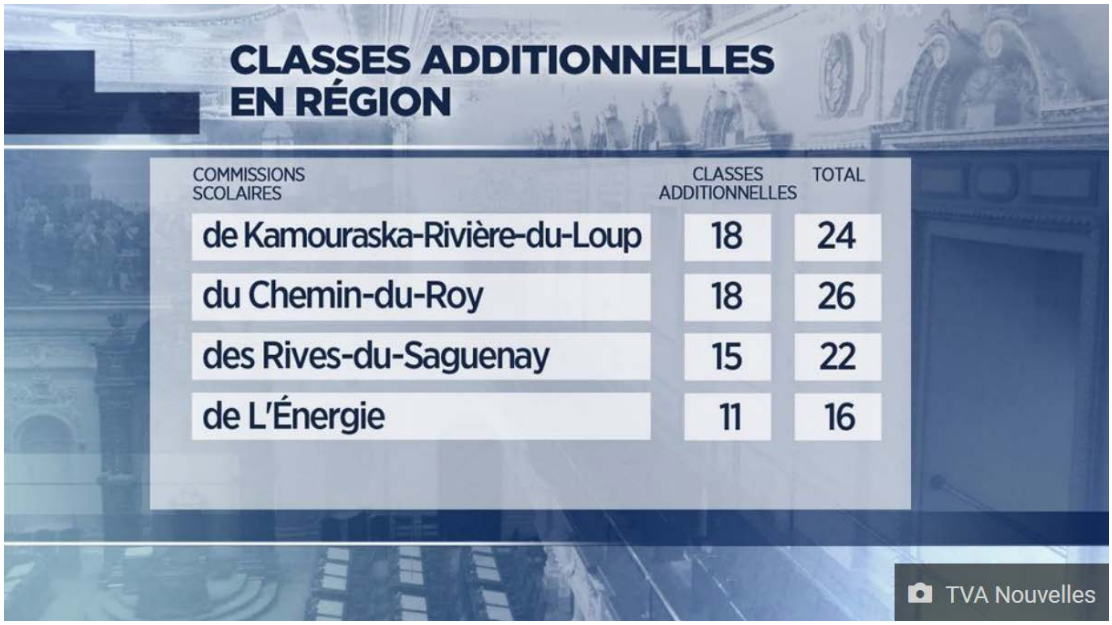

COMMISSIONS SCOLAIRES	CLASSES ADDITIONNELLES	TOTAL
de Kamouraska-Rivière-du-Loup	18	24
du Chemin-du-Roy	18	26
des Rives-du-Saguenay	15	22
de L'Énergie	11	16

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy, à Trois-Rivières, trône au sommet de la liste, avec ses 18 classes additionnelles qui porteraient le total des maternelles 4 ans à 26. Ce sont également 18 classes qui s'ajouteraient à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, pour un total de 24. Les commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de l'Énergie ne seraient pas en reste, avec l'ajout respectivement de 15 et 11 classes pour la prochaine année scolaire.

Commissions scolaires anglophones

L'île de Montréal aussi verrait son nombre de classes de maternelles 4 ans augmenter considérablement. Fait à noter: ce serait surtout les commissions scolaires anglophones qui profiteraient de ces ajouts.

COMMISSIONS SCOLAIRES	CLASSES ADDITIONNELLES	TOTAL
Lester-B.-Pearson	19	23
English Montréal	13	25
de Montréal	4	32
Marguerite-Bourgeoys	0	23

Ainsi, Lester-B.-Pearson et English Montreal hériteraient de 19 et 13 nouvelles classes. En comparaison, il est prévu que la Commission scolaire de Montréal en ait quatre pour la prochaine année. Cette dernière demeure néanmoins celle qui compte le plus grand nombre de classes de maternelle 4 ans au Québec, toutes catégories confondues.

Peu de mouvement sur la Rive-Sud et la Rive-Nord de Montréal. Il est prévu que les commissions scolaires de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des Patriotes et Marie-Victorin ouvrent une maternelle 4 ans supplémentaire chacune. Rien de plus n'est prévu pour la Commission scolaire de Laval, qui voit son nombre de six classes inchangé.

COMMISSIONS SCOLAIRES	CLASSES ADDITIONNELLES	TOTAL
Sir-Wilfrid-Laurier	10	15
la Seigneurie-des-Mille-Îles	1	7
Marie-Victorin	1	5
des Patriotes	1	4

Opposition

Le ministre Roberge a eu fort à faire, cette semaine, pour défendre ce projet crucial pour son chef, François Legault, après un dépôt qui a provoqué une véritable levée de boucliers.

La CAQ veut offrir à tous les petits Québécois âgés de 4 ans la possibilité de fréquenter l'école à compter de l'année scolaire 2023-2024. Ce faisant, elle dit chercher à faire un dépistage précoce des problèmes chez les élèves et vouloir mieux encadrer les enfants en difficulté.

Les partis d'opposition se sont levés pour dénoncer une obsession de la part des troupes de François Legault. La Fédération des commissions scolaires a pour sa part indiqué que cette décision imposait des défis majeurs au réseau scolaire tant en termes d'espaces que de main-d'œuvre, dont la pénurie est décriée régulièrement.

Par ailleurs, un sondage Léger commandé par l'Association québécoise des centres de la petite enfance indiquait la semaine dernière qu'une majorité de parents n'appuient pas l'implantation des maternelles 4 ans pour tous.

Annexe I : Objectif du nombre de classes par commission scolaire

Code	Commission scolaire	Classes ouvertes 2018-2019	Classes additionnelles autorisées 2019-2020	Classes autorisées 2019-2020
711	des Monts-et-Marées	7	8	15
712	des Phares	2	4	6
713	du Fleuve-et-des-Lacs	1	8	9
714	de Kamouraska – Rivière-du-Loup	6	18	24
721	du Pays-des-Bleuets	3	1	4
722	du Lac-Saint-Jean	6	2	8
723	des Rives-du-Saguenay	7	15	22
724	De La Jonquière	2	0	2
731	de Charlevoix	3	1	4
732	de la Capitale	10	7	17
733	des Découvreurs	2	5	7
734	des Premières-Seigneuries	4	6	10
735	de Portneuf	1	3	4
741	du Chemin-du-Roy	8	18	26
742	de l'Énergie	5	11	16
751	des Hauts-Cantons	2	2	4
752	de la Région-de-Sherbrooke	6	0	6
753	des Sommets	6	3	9
761	de la Pointe-de-l'Île	22	0	22
762	de Montréal	28	4	32
763	Marguerite-Bourgeoys	23	0	23
771	des Draveurs	5	1	6
772	des Portages-de-l'Outaouais	4	3	7
773	au Cœur-des-Vallées	5	1	6
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12	1	13
781	du Lac-Témiscamingue	3	0	3
782	de Rouyn-Noranda	2	2	4
783	Harricana	5	1	6
784	de l'Or-et-des-Bois	5	1	6
785	du Lac-Abitibi	4	5	9
689	du Littoral	3	2	5
791	de l'Estuaire	3	0	3
792	du Fer	4	2	6
793	de la Moyenne-Côte-Nord	2	0	2
801	de la Baie-James	1	1	2

Objectif du nombre de classes par commission scolaire - p. 1

gracieuseté

Code	Commission scolaire	Classes ouvertes 2018-2019	Classes additionnelles autorisées 2019-2020	Classes autorisées 2019-2020
811	des Îles	2	1	3
812	des Chic-Chocs	10	3	13
813	René-Lévesque	13	5	18
821	de la Côte-du-Sud	6	3	9
822	des Appalaches	4	2	6
823	Beauce-Etchemin	8	6	14
824	des Navigateurs	1	4	5
831	de Laval	6	0	6
841	des Affluents	4	0	4
842	des Samares	9	0	9
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	6	1	7
852	de la Rivière-du-Nord	4	0	4
853	des Laurentides	7	2	9
854	Pierre-Neveu	7	1	8
861	de Sorel-Tracy	2	0	2
862	de Saint-Hyacinthe	7	9	16
863	des Hautes-Rivières	5	3	8
864	Marie-Victorin	4	1	5
865	des Patriotes	3	1	4
866	du Val-des-Cerfs	5	1	6
867	des Grandes-Seigneuries	4	3	7
868	de la Vallée-des-Tisserands	6	2	8
869	des Trois-Lacs	2	1	3
871	de la Riveraine	4	1	5
872	des Bois-Francs	3	8	11
873	des Chênes	4	1	5
881	Central Québec	1	0	1
882	Eastern Shores	4	1	5
883	Eastern Townships	4	2	6
884	Riverside	2	2	4
885	Sir-Wilfrid-Laurier	5	10	15
886	Western Québec	7	2	9
887	English Montréal	12	13	25
888	Lester-B.-Pearson	4	19	23
889	New Frontiers	7	6	13
	TOTAL	**394**	**250**	**644**

gracieuseté

Journal Le Montérégien .com

L’école Les Marguerite est championne !

En manchette février 18, 2019février 18, 2019 Rédaction

LONGUEUIL – L’école Les Marguerite a remporté de brillante façon le 2e tournoi de hockey sur glace primaire du RSEQ Montérégie, le vendredi 15 février dernier, au Complexe Isatis Sport de Saint-Hyacinthe.

Dans une partie serrée, l’école de Varennes a difficilement vaincu l’école Courtland Park de Saint-Bruno de Montarville au compte de 4 à 3. Cette dernière avait remporté le 1er tournoi en novembre 2018.

Dans la finale de niveau 2, l’école de l’Amitié de Saint-Jean-Baptiste a mérité les grands honneurs grâce à une victoire de 4 à 2 face à l’Académie des Sacrés-Cœurs de Saint-Bruno de Montarville.

Les résultats de toutes les parties sont publiés sur le site web du RSEQ Montérégie.

L’Académie des Sacrés-Coeurs de Saint-Bruno

L'école Courtland Park de Saint-Bruno

L'école de l'Amitié de Saint-Jean-Baptiste

À propos du RSEQ Montérégie

Le RSEQ Montérégie (Réseau du sport étudiant du Québec) est un organisme sans but lucratif qui regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement affiliés de la région Montérégie.

Le RSEQ est un chef de file dans la promotion et le développement du sport et de l'activité physique en milieu étudiant – de l'initiation jusqu'au sport de haut niveau – et favorise ainsi l'éducation, la réussite scolaire et la santé des jeunes en Montérégie.

Engagée dans la promotion du sport à l'école auprès des 340 écoles primaires et 80 écoles secondaires, son instance régionale encourage les établissements à mettre en place une offre de services sportifs parmi ses 18 disciplines. Elle coordonne, entre autres, plus de 1000 équipes et 25 championnats pour les 21 000 étudiants athlètes de son réseau.

Photographies: Gracieuseté RSEQ

Des élèves de l'école De Mortagne réalisent un projet en multi-arts pour la Saint-Valentin

Un aperçu des œuvres réalisées par les élèves pour la Saint-Valentin.

Daniel **Hart**

La fête de l'amour est on ne peut plus propice pour véhiculer des messages qui touchent le cœur de tout un chacun. À l'occasion de la Saint-Valentin, des élèves de 1re et 2e secondaire à l'école De Mortagne ont mis en commun leurs talents créatifs pour la réalisation d'œuvres engagées qui font référence aux enfants délogés ou décédés en temps de guerre.

« Avec l'artiste Jonathan Lavallée, maquilleur d'effets spéciaux au cinéma, les jeunes ont moulé leur main dans l'alginate et ajouté un ballon en plâtre au bout d'une tige de métal, un exploit technique en ce qui concerne des élèves de cet âge. C'est une démarche touchante et empreinte de sens. Un collectif, fait par des enfants, pour soutenir d'autres réalités vécues par d'autres enfants ailleurs, pour la fête de l'amour... », souligne fièrement l'enseignante en Multi-Arts Tania Normandin, responsable de ces groupes.

Ce projet se veut un clin d'œil à l'artiste britannique Banksy qui revendique certaines problématiques de la société à des endroits stratégiques de la rue. La petite fille au ballon, vendue récemment et déchiquetée, est une de ses œuvres les plus célèbres. Un montage fait à partir des sculptures des élèves ayant participé à ce projet a été présenté sous le titre « Le cœur dans la main... »

Des élèves de la CSP récompensés lors des Journées de la persévérance scolaire

Les commissaires scolaires de Boucherville et le Centre des générations ont salué de nouveau la persévérance des jeunes dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2019. « Deux élèves dans chacune de nos écoles ont reçu le Prix de reconnaissance de la persévérance scolaire du Conseil des commissaires et un trophée souvenir personnalisé », mentionnent les membres du Conseil des commissaires de Boucherville, Hélène Roberge, Karyne Brossard et Alain Langlois.

Cette reconnaissance vise à souligner les efforts constants fournis par ces élèves et à les encourager à continuer dans cette voie.

« Nous tenons à remercier les parents et le personnel des écoles pour leur soutien qui est essentiel à la réussite des élèves et qui les encourage à persévérer », concluent-ils.

Grâce à la contribution financière du Centre des générations de Boucherville, un chèque-cadeau échangeable dans une librairie de Boucherville a été remis à chacun des récipiendaires.

Lors de la remise à l'école Père-Marquette
Les élèves Élliot Mercier et Maïka Cloutier récipiendaires entourés de la directrice Nancy Marshall et des membres de l'équipe école, Raouf Absi, conseiller municipal; Alain Langlois et Karyne Brossard, commissaires scolaires des Patriotes.

Des dons qui s'élèvent à 1 880 560 $ depuis 15 ans

Le Centre des générations de Boucherville remet 237 000 $ à dix-neuf organismes

Diane Lapointe

Le Centre des générations de Boucherville a fait une fois de plus le bonheur de plusieurs. L'organisme philanthropique a distribué une somme de 237 000 $ à dix-neuf organismes lors d'une soirée le 7 février dernier.

Solidement implanté à Boucherville, le Centre des générations joue un rôle important auprès d'autres organismes de la région. C'est en administrant Le Grenier des Aubaines, un magasin d'économie sociale qui offre des articles de seconde main à prix modique, qu'il peut amasser autant d'argent et redonner à la communauté.

Ce magasin qui attire des gens de partout « roule » grâce à l'implication de 84 bénévoles qui dispensent en moyenne 1 400 heures de bénévolat par mois du côté de la section des vêtements, et 900 heures de bénévolat au département des meubles. Depuis 2008, quelque 202 000 heures de bénévolat ont été accomplies, ce qui représente une immense valeur économique et sociale.

À tous les débuts d'une nouvelle année, le Centre des générations distribue à des organismes locaux les profits de ses activités. Depuis 2004, les dons remis à la communauté s'élèvent à 1 880 560 $.

Rappelons que tout récemment, soit en décembre dernier, le Centre des générations de Boucherville avait joué au père Noël en remettant des dons qui s'élevaient à la rondelette somme de 500 000 $ à huit organismes. Ainsi, en 2018, il a distribué 700 820 $.

Les organismes bénéficiaires en 2019

Cette année, deux nouveaux organismes s'ajoutent à la liste de ceux qui profitent de la générosité du CGB. Il s'agit de la Fondation Lajemmerais, qui s'occupe du financement pour le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) De Lajemmerais, et qui accueille 175 personnes provenant majoritairement de Varennes et de Boucherville. L'autre nouvel organisme est la Fondation maison Gilles-Carle Boucherville. Elle est présentement à la recherche de financement pour ouvrir une maison à Boucherville afin d'offrir du temps de répit aux aidants naturels en proposant de l'hébergement temporaire aux personnes malades.

Les organismes qui ont reçu un coup de pouce financier sont les suivants :

Groupe scout Saint-Louis (1000 $)
Commission scolaire des Patriotes (1000 $)
Chevalier de Colomb, conseil 5673 (1000 $)
Association des enfants handicapés de Boucherville et Varennes (3000 $)
Abri de la Rive-Sud (3000 $)
Les Petits chanteurs de Boucherville (4000 $)
Maison Gilles-Carle (5000 $)
TCOBC fonds d'urgence (5000 $)
Paroisse Saint-Louis (10 000 $)
Paroisse Saint-Sébastien (10 000 $)

Le Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches a reçu un don de 30 000$. L'organisme accueille une clientèle qui se compose de jeunes présentant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde avec ou sans handicap physique.

La Fondation Lajemmerais (10 000 $)
TCOBC, Ponts de l'entraide (17 000 $)
La Fondation Les Amis de la Casa (17 000 $)
Maison des jeunes de Boucherville (20 000 $)
La Fondation Source Bleue (20 000 $)
Fondation Jeanne-Crevier (25 000 $)
Centre d'action bénévole de Boucherville (25 000 $)
Comité d'entraide de Boucherville (30 000 $)
Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches (30 000 $)

Il reste une somme de 13 000 $ en réserve en cas d'urgence.

Le français pour les travailleurs allophones

Une solution novatrice à la pénurie de main-d'œuvre

Dans le cadre du programme Le français, au cœur de nos ambitions de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) est fier d'annoncer le lancement du projet Le Français pour les travailleurs allophones, une solution à la pénurie de main-d'oeuvre! Ce projet, visant à valoriser la maîtrise du français et l'intégration culturelle, a pour défi de permettre aux entreprises situées sur le territoire de la CSP d'attirer la main-d'œuvre issue de l'immigration, de l'intégrer adéquatement et d'en assurer le maintien en emploi.

Ce partenariat novateur avec l'OQFL a été développé en raison de la conjoncture de la main-d'œuvre, voire en raison de la pénurie de main-d'œuvre. « Grâce à la contribution financière de l'OQLF, nous souhaitons offrir une solution concrète aux employeurs locaux afin de combler efficacement leurs besoins de main-d'œuvre et de favoriser l'essor de la langue française » de dire Martin Soucy, coordonnateur des Services de la formation professionnelle de la CSP. Même si les entreprises sont nombreuses à vouloir embaucher les travailleurs issus de l'immigration, peu d'entre elles sont outillées pour les intégrer adéquatement. Qui plus est, l'amélioration du français en contexte de travail constitue une munition importante pour l'efficacité du travailleur et donc, la rentabilité de l'organisation.

Dans le cadre du projet, le SAEC souhaite collaborer avec les partenaires œuvrant auprès de la clientèle issue de l'immigration, les élus locaux, de même que les entreprises du territoire. Des outils de validation des compétences en français des travailleurs allophones et des supports d'intégration organisationnelle seront conçus et mis à la disposition des employeurs. De plus, un accompagnement sera offert aux entreprises afin de favoriser la mise en place de ces nouveaux mécanismes de gestion interne.

De gauche à droite, Lyette Desgroseilliers, agente de développement, Martin Soucy, coordonnateur des services de la formation professionnelle, Catherine Brouillard, agente de développement, Virginie Venne-Gagnon, agente de bureau, Nicholas Imonti, agent de développement.

Les entreprises et partenaires souhaitant en connaître davantage sur le projet peuvent communiquer directement avec l'agent de développement responsable du projet, Nicholas Imonti, aux coordonnées suivantes : 450 645-2370, poste 7255 ou nicholas.imonti@csp.qc.ca

La CSP dépose son rapport annuel

Daniel Hart

Le taux de réussite des élèves fréquentant la Commission scolaire des Patriotes a atteint 80 % l'an dernier alors qu'il est de 76,5 % pour ceux de l'ensemble du Québec. Voilà l'une des données qui ressort du récent rapport annuel de la CSP déposé le 5 février, lors de la séance publique du Conseil des commissaires. « Le document que nous présentons ce soir à la population met en lumière notre capacité à répondre aux besoins et aux attentes de nos élèves qui sont quotidiennement au centre de nos préoccupations, ce qui traduit bien la force et le dynamisme de tout notre réseau », a expliqué la présidente de la commission scolaire, Hélène Roberge.

Un autre fait saillant à noter : le taux de décrochage est stable par rapport à l'an passé, représentant 9,3 %, comparativement à 14,6 % pour l'ensemble du Québec. La CSP a aussi adopté son nouveau Plan d'engagement vers la réussite : « Tous Patriotes pour la réussite ! ». Ce nouvel outil de gouvernance vient porter un regard sur les zones de performance et de vulnérabilité qui caractérisent le parcours scolaire des élèves et qui ont une influence directe sur leur réussite. En créant des liens étroits entre ces étapes, la CSP met en place des meilleures pratiques afin que ses établissements soient des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires.

La présidente de la commission scolaire, Hélène Roberge a récemment déposé le rapport annuel de la CSP.

La commission scolaire dispose d'un centre administratif qui prend en charge plusieurs services afin que les directions d'école et centres de formation puissent se consacrer à leur rôle prioritaire, soit l'encadrement pédagogique de leur équipe. Ce contexte de gestion décentralisée lui a permis d'affecter seulement 3,4 % de son budget aux dépenses administratives.

« Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en 2017-2018 parce que le succès de nos réalisations, nous le devons non seulement à la persévérance et au travail constant des élèves, mais aussi à l'inestimable apport et engagement du personnel, des parents, des bénévoles, des partenaires ainsi que des membres des conseils d'établissement, du Comité de parents et du Conseil des commissaires. Je tiens à remercier sincèrement toutes ces personnes pour leur contribution à nos réussites », a indiqué Mme Roberge.

Le français pour les travailleurs allophones

Une solution novatrice à la pénurie de main-d'œuvre

Dans le cadre du programme Le français, au cœur de nos ambitions de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) est fier d'annoncer le lancement du projet Le Français pour les travailleurs allophones, une solution à la pénurie de main-d'oeuvre! Ce projet, visant à valoriser la maîtrise du français et l'intégration culturelle, a pour défi de permettre aux entreprises situées sur le territoire de la CSP d'attirer la main-d'œuvre issue de l'immigration, de l'intégrer adéquatement et d'en assurer le maintien en emploi.

Ce partenariat novateur avec l'OQFL a été développé en raison de la conjoncture de la main-d'œuvre, voire en raison de la pénurie de main-d'œuvre. « Grâce à la contribution financière de l'OQLF, nous souhaitons offrir une solution concrète aux employeurs locaux afin de combler efficacement leurs besoins de main-d'œuvre et de favoriser l'essor de la langue française », de dire Martin Soucy, coordonnateur des Services de la formation professionnelle de la CSP. Même si les entreprises sont nombreuses à vouloir embaucher les travailleurs issus de l'immigration, peu d'entre elles sont outillées pour les intégrer adéquatement. Qui plus est, l'amélioration du français en contexte de travail constitue une munition importante pour l'efficacité du travailleur et donc, la rentabilité de l'organisation.

Dans le cadre du projet, le SAEC souhaite collaborer avec les partenaires œuvrant auprès de la clientèle issue de l'immigration, les élus locaux, de même que les entreprises du territoire. Des outils de validation des compétences en français des travailleurs allophones et des supports d'intégration organisationnelle seront conçus et mis à la disposition des employeurs. De plus, un accompagnement sera offert aux entreprises afin de favoriser la mise en place de ces nouveaux mécanismes de gestion interne.

Les entreprises et partenaires souhaitant en connaître davantage sur le projet peuvent communiquer directement avec l'agent de développement responsable du projet, Nicholas Imonti, aux coordonnées suivantes : 450 645-2370, poste 7255 ou nicholas.imonti@csp.qc.ca

De gauche à droite, Lyette Desgroseilliers, agente de développement, Martin Soucy, coordonnateur des services de la formation professionnelle, Catherine Brouillard, agente de développement, Virginie Venne-Gagnon, agente de bureau, Nicholas Imonti, agent de développement.

ACTUALITÉ

La maternelle 4 ans

Le ministre Roberge est déterminé

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a la ferme intention d'instaurer, au plus tard le 1er novembre 2020, une loi qui « transformera » les commissions scolaires. Avant d'y arriver, il a déposé le jeudi 14 février le projet de loi pour mettre en œuvre la maternelle 4 ans.

Un texte de **Saïd Mahrady**

Lors de la dernière campagne électorale, la Coalition avenir Québec a promis « la prématernelle 4 ans, universelle, gratuite et non obligatoire » et « l'abolition des commissions scolaires ». Qui aura donc la responsabilité de gérer la mise en place de la prématernelle alors que la CAQ entend éliminer les commissions scolaires? a demandé le Journal au ministre Roberge lors d'une entrevue téléphonique tenue le mardi 12 février.

« On va d'abord déposer un projet de loi pour transformer les commissions scolaires, répond le ministre. Il ne s'agit pas d'une élimination ou d'une abolition pure et simple. On a besoin d'une administration régionale. Donc, les CS seront transformées en termes de services aux écoles. Il faut prendre le temps de rédiger le projet de loi, de le déposer, de l'étudier. Il faut que ce soit prêt le 1er novembre 2020; c'est l'échéance absolue.

C'est certain que ce sera le cas. » Il ajoute que ce sont « les centres de services aux écoles qui auront le même territoire que les CS. Il n'y aura pas de redécoupage ».

M. Roberge précise en outre que la gestion de la mise en place de la maternelle 4 ans sera « au premier chef par les directions d'écoles et tous les employés ».

Des mesures immédiates

Le ministre a acheminé deux lettres aux CS dans lesquelles il leur demande de « prendre les mesures nécessaires immédiatement pour inclure cette priorité à vos projets, incluant ceux en chantier ou à l'étape des plans et devis ». Et si les CS ont besoin de fonds en la matière, leurs demandes seront traitées en priorité, peut-on lire dans le document que le bureau du député de Chambly a transmis au Journal.

« Prendre les mesures nécessaires immédiatement pour inclure cette priorité à vos projets, incluant ceux en chantier ou à l'étape des plans et devis. »
- Jean-François Roberge

Une semaine plus tard, dans une autre lettre datée du 28 janvier, le ministre dit que le gouvernement veut déployer la maternelle 4 ans à temps plein dès l'année prochaine. Le document fait état, par ailleurs, d'un sondage demandé par le ministère aux CS. Les réponses à cet exercice « serviront à déterminer le nombre de classes autorisées pour la prochaine année scolaire ». L'universalité est inscrite dans un horizon de cinq ans et vise à maintenir intactes les « 394 classes déjà en place et sur l'ajout de nouvelles en 2019-2020 ». Un soutien sera offert si la CS a de la « difficulté à maintenir ou à bonifier son offre de service actuelle ».

« On peut décoder qu'il est pressé d'ouvrir des maternelles, observe la présidente de la CSP, Hélène Roberge. On est prêts à collaborer, mais on veut s'assurer d'avoir des indications claires sur le nombre de locaux qui seront disponibles ». La présidente mentionne avoir transmis au ministère l'existence de douze locaux pour l'année prochaine. « Cependant, poursuit-elle, on est en période d'inscription et il y a aussi les classes spécialisées ayant des besoins particuliers. »

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, et la présidente de la CSP, Hélène Roberge, (Photo : SM)

Le ministre répond que des fonds seront alloués aux CS, au besoin, partout au Québec, mais la décision finale revient au gouvernement. Il reconnaît l'enjeu de la pénurie d'enseignants, « mais ce n'est pas pareil partout. (...) Des postes difficiles à combler, mais on va y arriver graduellement ».

M. Roberge indique qu'il n'est pas en mesure de chiffrer le nombre de places à combler sur le territoire de la CSP, compte tenu que l'offre reste facultative. Quant à la rencontre que la CSP souhaite avoir avec le ministre, celui-ci dit ne pas fermer la porte. Une rencontre qui pourrait servir, puisque Mme Roberge entend détailler auprès du ministre l'importance du projet La Ribambelle, destiné aux enfants de 4 à 7 ans. Créée en 2009, La Ribambelle a reçu le Prix d'excellence de l'Institut de l'administration publique du Québec.

« C'est une richesse d'avoir les CPE qui s'occupent très bien des enfants de quatre ans avec le projet, car on assure la transition entre les CPE et les écoles. Ce genre de projet, plaide Mme Roberge, ne demande qu'à être bonifié et répandu à travers le Québec. C'est une solution qui répond aux préoccupations du ministre et on les partage pour s'assurer qu'on fasse un suivi des enfants de quatre ans à moindre coût et sans bousculer toutes les écoles du Québec qui manquent d'espace et de personnel. C'est une solution que j'ai hâte de présenter au ministre. »

Journées de la persévérance scolaire

Diplômée à l'âge de 64 ans

Le lancement officiel des Journées de la persévérance scolaire a été marqué cette année par des témoignages élogieux à l'égard de Lorraine Plouffe, une dame qui a réussi à décrocher son diplôme d'études secondaires à l'âge de 64 ans.

Un texte de **Saïd Mahrady**

« Être persévérant est une attitude qu'on peut avoir sur le plan scolaire ou dans le sport. Quand on est persévérant, par la force des choses, on devient inspirant », a souligné Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, devant les membres du Conseil des commissaires et le personnel de la CSP qui étaient réunis le lundi 11 février, à l'école secondaire de Chambly, à l'occasion de ces journées. « Vous êtes l'incarnation de la persévérance scolaire; un modèle pour tous les élèves adultes, les jeunes et les petits enfants », a déclaré pour sa part Hélène Roberge, présidente de la CSP. Vous pouvez être fière de votre parcours. Je vous encourage à poursuivre vos objectifs. »

La résilience face aux écueils

En 2006, Lorraine Plouffe a entamé la réalisation d'un « rêve d'adolescente que j'avais dû mettre en veilleuse » en suivant des cours au Centre de formation du Richelieu. Elle travaillait le soir et suivait des cours le jour; puis, refaire l'exercice à l'envers n'a pas été de tout repos, relate la dame. « La résilience m'a permis d'affronter tous les obstacles et d'être maître de moi-même dans mes études », confie Mme Plouffe, qui ajoute avoir trouvé de l'inspiration chez Lucille Teasdale et Simonne-Monet Chartrand, deux personnalités qui ont marqué l'histoire du Canada et du Québec. « Vous êtes unique; vous êtes au centre de nos préoccupations », a confié une enseignante qui s'est déplacée de Varennes pour l'occasion. Et d'ajouter : « Enseigner, pour moi, est un engagement, un contrat moral ».

Suzanne Barrière, directrice du CFR, n'a pas manqué d'énumérer ceux et celles qui ont décidé de retourner sur les bancs d'école malgré les écueils reliés au TDAH, aux troubles d'anxiété ou tout simplement au fait d'être monoparental ou jeune travailleur. « Je suis admiratif devant sa détermination à obtenir coûte que coûte son diplôme, dira son professeur de maths Omar Sémid. Elle savait que la marche était très haute. Au début, j'étais un peu sceptique devant cet objectif, mais je me suis bien gardé de l'exprimer sous quelque forme que ce soit. Et c'est grâce à cela que j'ai pu tisser des liens de confiance avec Lorraine. Tu as cru en toi et c'est la raison pour laquelle on est réunis aujourd'hui. »

De gauche à droite, Luc Lapointe, directeur général de la CSP, Hélène Roberge, présidente de la CSP, Lorraine Plouffe, finissante, Suzanne Barrière, directrice du CFR, et Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (photo : SM)

Retour sur un passé

En entrevue, la finissante du CFR relate avoir vécu dans une famille nombreuse. « À l'âge de 14 ans, mon père m'a retirée de l'école pour que je travaille afin d'aider ma famille. J'avais beaucoup de peine et je me disais dans ma tête : " Un jour, je retournerai à l'école ", et quand je l'ai fait, ce retour m'a permis d'avoir une meilleure vie et aussi de combler ce désir. »

Mme Plouffe veut continuer à étudier, notamment suivre des cours de base en psychologie à l'université. Les Journées de la persévérance scolaire, tenues du 11 au 15 février, sont l'occasion d'encourager les élèves ainsi que le personnel de la CSP à poursuivre leurs efforts pour atteindre la réussite.

Au cours de cette semaine, les commissaires visiteront chaque école pour remettre un prix aux 136 élèves qui se sont démarqués, soit deux par école ou centre de formation.

Un enseignant de Chambly à La Voix

LE JOURNAL DE CHAMBLY

Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Le mercredi 20 février 2019, 8h40
Commentez

Jordan Lévesque lors de son passage à l'émission La Voix.

Crédit photo : courtoisie - Osa images et TVA

L'enseignant en musique à l'école Sainte-Marie à Chambly, Jordan Lévesque, s'est taillé une place à l'émission La Voix et a rejoint l'équipe de Marc Dupré.

Les téléspectateurs ont pu voir sa performance lors des auditions à l'aveugle diffusées le 16 février. Il a choisi d'interpréter *Tennessee Whiskey* de Dean Dillon

et Linda Hargrove. « C’est une *toune* que j’ai travaillée à la fin de mon BAC en 2016. Je suis resté accroché. Elle sert bien ma voix et mes atouts vocaux », indique le chanteur.

Elle lui a effectivement été bénéfique puisqu’il a séduit les quatre *coachs,* qui ont tous tourné leur siège pratiquement au même instant. « J’avais une petite idée que s’ils avaient à se retourner, ce serait à ce moment précis », souligne l’artiste. Il affirme avoir quand même été sous le choc de constater que les quatre souhaitaient l’avoir dans leur équipe.

Les quatre chanteurs professionnels ont eu beaucoup d’éloges pour lui. « C’était un honneur de recevoir toutes ces fleurs de quatre monuments de la chanson », souligne M. Lévesque.

« Ta voix est unique. Ta musicalité m’a impressionnée. Il y a des artistes qui, parfois, ont un truc. Toi, tu as à peu près tout ce qu’un artiste doit avoir », a souligné Lara Fabien après sa prestation. Marc Dupré a affirmé avoir eu une tonne de frissons, voire la chair de poule en l’écoutant. Il a souligné qu’il avait une « voix *soul* en contrôle ». Éric Lapointe a pour sa part mentionné qu’il « aimait les puissants » et qu’il « était impossible de ne pas être conquis par sa performance ». Alex Nevsky a aussi indiqué « capoter sur sa voix et le ton qu’elle dégage ».

Jordan Lévesque a penché pour Marc Dupré de façon instinctive, et aussi pour ce qu’il lui a dit. « Je ne regrette vraiment pas mon choix. J’apprends avec lui. Il me comprend et respecte mes choix. On reste dans ma zone de confort et si on en sort, c’est pour le bien du numéro. »

L’enregistrement de l’audition à l’aveugle s’est fait en novembre. Les duels et les champs de bataille sont déjà tournés également, mais M. Lévesque n’a rien pu dévoiler.

« C’était un honneur de recevoir toutes ces fleurs de quatre monuments de la chanson » – Jordan Lévesque

Carrière professionnelle

Il a décidé de participer au concours afin d’aider sa carrière professionnelle. « C’est sûr que ça amène de l’expérience, dit-il. Tu es avec les meilleurs musiciens. Je côtoie Marc (Dupré), mais je rencontre les autres (*coachs*) aussi et je chante devant eux. Ça fait des spectacles de plus à mon actif et il y a deux millions de téléspectateurs qui regardent. »

M. Jordan, comme ses élèves l’appellent, enseigne à l’école primaire trois jours par semaine. Il aime le contact avec les jeunes. « Ils veulent tout faire et ils

aiment chanter », affirme l'enseignant. Le reste du temps, il le consacre à sa carrière professionnelle.

Son père, aussi professeur de musique, l'a initié à cette discipline dès son enfance. Depuis qu'il est petit que Jordan Lévesque chante. « J'ai toujours eu une voix juste et un talent de base. Mais ce n'était pas naturel pour moi de monter sur scène. Ça me demandait un grand effort parce que je n'étais pas à l'aise. »

Aujourd'hui, le chanteur originaire de Baie-Comeau fait partie de différents groupes de musique. Il fait notamment partie de Lobster Country Band, de La Troupe Chaud Bizzz de Baie-Comeau et de l'Ensemble vocal Bémol 9. Il a amorcé sa carrière il y a cinq ans avec des gens qu'il a côtoyés au cégep de Saint-Laurent et à l'Université du Québec à Montréal. *La Voix* était le premier concours auquel il participait.

Style musical

Bien qu'il ait interprété une chanson de style country lors des auditions à la populaire émission, ce n'est que tout récemment que le chanteur a commencé à écouter ce style. Il affirme avoir un plus grand répertoire et avoir découvert le country il y a seulement trois ans.

« C'est en l'écoutant que j'ai commencé à l'apprécier. Maintenant, ça fait partie de 50 % de la musique que j'écoute », indique-t-il.

Il n'a pas été possible de savoir quel type de chanson il allait interpréter lors de ses autres passages à l'émission.

Reconnaissance

Plusieurs parents et élèves ont manifesté, sur les réseaux sociaux, leur soutien et leur fierté envers l'enseignant à la suite de son passage à l'émission. Une attention qui l'a touché.

« Ça vient vraiment me chercher. J'apprécie le soutien que les parents, les élèves et les gens de Chambly m'ont témoigné », s'exclame-t-il.

Journal Le Montérégien .com

Excercice d'évacuation d'urgence: deux trophées décernés aux institutions !

CHAMBLY – Monsieur Jean Roy, maire suppléant, et des employés du Service d'incendie, procédaient récemment à la remise des trophées destinés aux institutions qui se sont démarquées lors des exercices d'évacuation d'urgence.

Il s'agit *l'école Jacques-De Chambly* et du *Centre de la petite enfance Franquette La Grenouille.* Elles ont remporté un trophée pour les catégories Établissement scolaire et Garderie / Centre de la petite enfance, décerné pour la qualité des évacuations qui ont été effectuées.
Les critères d'évaluation portaient notamment sur le temps, l'organisation, de même que les critères de sécurité, tels que : le dénombrement, la discipline, la formation et l'application des procédures par le personnel et, l'application des différentes mesures de sécurité.

Sur la photo, on aperçoit Roxanne Arnaud, technicienne à la prévention des incendies; Jean Roy, maire suppléant; Mélanie Gauthier et Lise Girard du *CPE Franquette La Grenouille;* Isabelle St-Cyr et une élève de *l'école Jacques-De Chambly;* Claude Fortin, directeur adjoint formation et prévention. (Photographie : Gracieuseté

Psychologue à de la Commission scolaire des Patriotes

Mario Charest reçoit un prix pour l'ensemble de ses réalisations

Mario Charest, psychologue à la CSP depuis 28 ans, a reçu le Prix Richard-Gagné 2018, de l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS), le 25 octobre dernier, pour l'ensemble de ses réalisations professionnelles et sa personnalité inspirante. La députée de Verchères, Suzanne Dansereau, a d'ailleurs souligné le travail de M. Charest le 14 février à l'Assemblée nationale.

Lors du congrès annuel de l'AQPS, ses collègues Cynthia Seyer et Catherine Bédard ont rappelé que M. Charest compte de nombreuses réalisations exceptionnelles dans sa carrière, dont l'ouverture de plusieurs services en santé mentale au primaire et au secondaire. Il a piloté l'insertion de services qui apportent de l'aide aux élèves souffrant de troubles de santé mentale ainsi qu'un énorme soutien aux enseignants. ■

Deux récréations de 20 minutes par jour

Des réactions mitigées à l'annonce d'ajout de récréations

SARAH-EVE Charland
secharland@oeilregional.com

Le Syndicat de Champlain a semblé sceptique devant l'annonce d'intégrer deux récréations de 20 minutes par jour dans toutes les écoles de la province. Même si la majorité des écoles primaires a déjà des récréations de 15 minutes, les enseignants craignent des dérèglements dans l'organisation scolaire.

Le président du syndicat, Éric Gingras, lance d'emblée être en accord avec l'annonce, mais « on n'a pas le choix de regarder les détails. Quand le ministère fait une annonce un peu médiatique, il ne parle jamais des détails. Les membres nous appellent. Ils nous expliquent pourquoi certaines écoles ont choisi de ne pas avoir de récréation l'après-midi, notamment en maternelle. »

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, et la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, ont confirmé l'annonce le 12 février. Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire sera modifié pour que les enfants profitent d'un minimum de 20 minutes de récréation le matin et l'après-midi. Actuellement, le Régime pédagogique ne précise pas la durée des deux périodes de détente.

L'objectif est de permettre aux élèves d'être actifs physiquement à l'extérieur, favorisant une meilleure concentration en classe.

Selon le syndicat, les récréations devraient entrer en vigueur à la rentrée scolaire prochaine. Concernant le changement dans les horaires, de nombreux intervenants devront se consulter afin d'arriver à une solution, croit-il.

« Les écoles ne seront pas tout à fait souveraines. Si une école finit 10 minutes plus tard, il va falloir que tout le monde s'ajuste autour à cause du circuit d'autobus. Dans une commission scolaire comme des Patriotes, il y a trois parcours d'autobus qui prennent les mêmes autobus. Ce n'est pas aussi simple que de dire qu'il y aura deux récréations. »

Le président craint aussi une diminution des heures octroyées au personnel de soutien comme les éducateurs en service de garde alors qu'ils ont déjà des horaires courts ou des heures coupées.

Deux récréations par jour déjà en place

À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), la majorité des écoles a déjà intégré deux récréations de 15 minutes à leur horaire, selon la conseillère aux communications Marie-Michèle Blaise. Le temps de récréation varie d'une école à l'autre. Avant cette annonce, il n'y avait pas de norme. La direction proposait le temps alloué à la récréation au conseil d'établissement qui entérinait la décision.

« Il faudra étudier le dossier pour déterminer les impacts. C'est différent d'une école à l'autre », poursuit Mme Blais.

Le président du Comité de parents de la CSP, Normand Boisclair, affirme que les parents sont en accord avec l'annonce du gouvernement.

« D'augmenter le temps pour bouger pour les élèves ne peut certainement pas être néfaste. Ce sera au Service de l'organisation scolaire et aux directions d'établissements à voir comment une telle mesure peut être mise en place. J'invite d'ailleurs les parents qui siègent sur les conseils d'établissement des écoles primaires à questionner les directions d'écoles afin de connaître les solutions envisagées », conclut-il. ■

Les écoles devront intégrer deux récréations de 20 minutes par jour. Photo Vincent Guilbault | L'Œil Régional ©

La Municipalité de Verchères félicite les deux lauréats de l'école Ludger-Duvernay

Le 21 févr er 2019 — *Modifié à 17 h 47 min le 20 février 2019*

La Relève
Journal hebdomadaire indépendant | membre de hebdos QUÉBEC

Communiqué

Le Conseil municipal et la Municipalité de Verchères tiennent à féliciter Dylan Thuotte et Charlie Moreau pour leurs efforts soutenus et leur grande persévérance dans leur parcours scolaire. *(Photo : Courtoisie)*

Le 19 février dernier, deux élèves de l'école Ludger-Duvernay à Verchères recevaient un prix et un certificat de la part de la commission scolaire des Patriotes. Le Conseil municipal et la Municipalité de Verchères tiennent à féliciter Dylan Thuotte et Charlie Moreau pour leurs efforts soutenus et leur grande persévérance dans leur parcours scolaire.

«Depuis le début de son parcours scolaire, Charlie a toujours accepté avec ouverture l'aide qu'on lui offrait. D'ailleurs, Catherine Lessard, Johanne Périard, Maude Caron et Évelyne Gendron, son enseignante actuelle, peuvent en témoigner. Consciente de ses défis, elle travaille sans relâche avec application et détermination. Son comportement exemplaire et son sens de l'organisation témoignent au quotidien de son très grand désir de réussir. Bravo et continue sur cette voie!» a mentionné madame la commissaire Valérie La Madeleine au sujet du parcours de la jeune Charlie Moreau étudiante en 6e année. Celle-ci a ajouté au sujet de Dylan Thuotte : «Dylan a démontré qu'il a su faire preuve de persévérance tout au long de son parcours scolaire. Il ne s'est jamais découragé face à la difficulté et a réussi à garder une attitude positive. Ève-Line Choquet, Virginie Roy, Louise Laforest, Anne Laganière, Mélanie Gemme, Johanne Périard et Catherine Lessard, son enseignante actuelle, peuvent toutes en témoigner! Il est toujours souriant, poli et agréable. Il a su grandir et s'épanouir en utilisant les outils mis à sa disposition. Il est un modèle pour nous tous. Félicitations Dylan.»

Comme, la persévérance scolaire est un travail d'équipe impliquant autant les élèves que l'équipe de professionnels d'une école, la Municipalité de Verchères tient aussi à remercier l'équipe de l'école Ludger-Duvernay pour leur bon travail.

FM 103,3
La radio allumée

Un taux de réussite plus élevé que la moyenne québécoise à la CSP

2019-02-22/

Le bilan de l'année scolaire 2017-2018 de la Commission scolaire des Patriotes soulève des points positifs, dont un taux de réussite plus élevé que la moyenne provinciale.

À la CSP les élèves réussissent à 80% alors que la moyenne se situe à 76,5% à l'échelle du Québec.

Le taux de décrochage est aussi resté stable par rapport aux années précédentes avec un taux 9,3%.

La CSP a d'ailleurs adopté son nouveau Plan d'engagement vers la réussite, un outil pour intervenir sur des problématiques de performance des élèves.

La commission scolaire a également accueilli 417 élèves de plus que l'an dernier pour un total de 33 273 étudiants.

Cette augmentation vient aussi avec l'annonce de construction d'une nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire, l'agrandissement de l'école des Coeurs-Vaillants à Contrecoeur et de l'école Ludger-Duvernay à Verchères.

Auteur: FM 103,3

La CSP rend hommage aux élèves qui se sont démarqués depuis le début de l'année

Le 22 février 2019 — *Modifié à 17 h 54 min le 21 février 2019*

Par Daniel Bastin

La Relève
Journal hebdomadaire indépendant | membre de hebdos QUÉBEC

La persévérance scolaire a été notamment soulignée à l'école Le Rucher, à Sainte-Julie. Annabelle Gilbert et Justin Lemaire, tous deux en 6e année, sont entourés par des membres de la direction et des professeurs de l'école, ainsi que des élus de la CSP et de la Ville, dont la mairesse Suzanne Roy. *(Photo : Facebook Ville de Sainte-Julie)*

La persévérance scolaire des élèves des deux écoles de Contrecœur a été soulignée de belle façon. Sur la photo : Véronique Bourg en compagnie de son fils Gabriel Lamarre (élève méritant de 5e année de l'école des Cœurs-Vaillants); le commissaire de la circonscription #1, Ronald Tremblay; la mairesse de la Ville de Contrecœur, Maud Allaire; Ann-Laurie Lecours (élève méritante de 6e année); ses parents, Martin Lecours et Karine Tourigny, ainsi que la directrice de l'école, Evelyne Trudeau.

Du 11 au 15 février dernier se déroulaient les Journées de la persévérance scolaire afin de rappeler aux élèves, aux parents, au personnel du réseau scolaire, aux employeurs et à l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux qu'ils sont tous indispensables et qu'ils ont un rôle à jouer concernant la persévérance scolaire des jeunes.

Ces journées bien spéciales se déroulaient sous le thème « Vos gestes, un + pour leur réussite », afin d'illustrer qu'il existe une multitude de gestes à la portée de chacun qui représente l'équation pouvant faire une réelle différence dans la réussite éducative d'un individu, du début de sa vie jusqu'à l'âge adulte.

Tout au long de cette semaine, les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) ont rendu hommage aux élèves qui se sont démarqués depuis le début de l'année pour leur persévérance sur un projet en particulier ou sur l'ensemble de leurs activités scolaires. Les élus ont donc remis un certificat aux récipiendaires qui se sont distingués par leurs efforts et c'est ainsi que 136 élèves au total, soit deux par école ou centre de formation, ont été récompensés par les commissaires.

La présidente de la Commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, a rappelé que la persévérance scolaire est un défi important qui est relevé tout au long de l'année par les élèves, qu'ils soient jeunes ou bien adultes. « La persévérance, ça se vit tous les jours dans nos écoles. En fait, c'est 180 jours par année que les 5 000 employés de la CSP se mobilisent pour aider 34 000 élèves à réussir. Les Journées de la persévérance scolaire sont pour nous l'occasion de mettre en lumière toutes ces actions et de faire découvrir à la population, la communauté et nos partenaires ce qui se fait de bon et de beau au quotidien dans nos établissements. »

Mme Roberge a également lancé une invitation à l'ensemble de la population à faire partie de ce mouvement qui ne fait que des gagnants, car c'est avec une foule de petits gestes qu'on peut faire une grande différence.

« Toute personne dans l'entourage d'un jeune a un rôle à jouer. Nous avons la possibilité de leur parler des impacts du décrochage scolaire, de reconnaitre leurs efforts scolaires, d'écouter ce qu'ils ont à dire sur leurs motivations et leurs projets de vie et de les encourager. Bref, c'est à chacun d'entre nous qu'il revient de développer une véritable culture de la persévérance », a conclu Mme Roberge.

Les persévérants 2018-2019

- École Arc-en-ciel Jade-Madison Boivin (6e) et Samuel Larocque (6e)
- École Aux-Quatre-Vents Tommy Corriveau (6e) et Fano-Junior Paquin-Tanguay (6e)
- École de la Source Elliot Plourde (6e) et Sacha Landry-Berthiaume (6e)
- École de l'Envolée Élizabeth Francis (6e) et Olivier Morissette (6e)
- École de l'Odyssée Alexia Trépanier (6e) et Antoine Sénécal (6e)
- École des Coeurs-Vaillants Ann-Laurie Lecours (6e) et Gabriel Lamarre (5e)
- École du Carrousel Jade Perreault (6e) et Charles-Olivier Blouin (6e)
- École du Grand-Chêne Maïna Marcassa (6e) et Loïk Pinard (6e)
- École Du Moulin Gabrielle Laroche (6e) et Alexis Rathier (6e)
- École du Tourne-Vent Éva-Anne Cyr (6e) et Christopher Boudreau (6e)
- École J.-P.-Labarre Jasmine Binette (5e) et Raphaël Rancourt (6e)

• École La Roseraie Rosalie Desjardins (6e) et Thomas Doré (6e)
• École L'Arpège Kelliane Gélinas (6e) et Maxime Décarie (6e)
• École Le Rocher Camille Savard (6e) et Jeffrey Auger (6e)
• École Le Rucher Annabelle Gilbert (6e) et Justin Lemaire (6e)
• École Le Sablier Tristan Bernier-Lavoie (6e) et Gabriel Mathieu (6e)
• École les Marguerites Florence K Péloquin (6e) et Emil Beauchemin (6e)
• École Ludger-Duvernay Charlie Moreau (6e) et Dylan Thuotte (6e)
• École Mère-Marie-Rose Maeva Dugal (6e) et Maxime Coutu (6e)
• École secondaire du Grand-Côteau Mélya Létourneau (5e) et Henri St-Aubin (5e)
• École secondaire François-Williams Mayka Bonnenfant (3e) et Onyx Thibault (2e)
• École secondaire le Carrefour Béatrice Geoffrion (3e) et Simon Skrehot (4e)
(Mention de source : CSP)